

PROJET DE BUDGET PROGRAMME 2002-2003

Le Comité régional,

Ayant examiné avec soin le rapport présenté par le Sous-Comité du Programme sur le Projet de Budget Programme pour l'exercice biennal 2002-2003;

1. NOTE que le Budget Programme est, pour la première fois, un budget programme consolidé de l'Organisation mondiale de la Santé préparé par le Directeur général avec la pleine participation des Bureaux régionaux et que le montant du précédent exercice a été reconduit, traduisant ainsi une croissance zéro qui reste la base de la budgétisation générale;
2. FELICITE le Directeur régional d'avoir élaboré un rapport supplémentaire sur les orientations régionales et d'avoir continué à traduire dans les faits les orientations politiques et programmatiques définies par les Organes directeurs;
3. APPROUVE le rapport du Sous-Comité du Programme;
4. APPROUVE le Projet de Budget Programme de l'OMS pour l'exercice biennal 2002-2003 et les orientations régionales pour sa mise en oeuvre;
5. PRIE le Directeur régional de continuer à faire campagne pour mobiliser davantage de ressources en vue de la mise en oeuvre des programmes;
6. PRIE le Directeur régional de porter la présente résolution à l'attention du Directeur général.